

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

SERVICES DE TRANSPORT 2021



à jour au 1^{er} janvier 2021

ART.1 | STATUT DE L'ENTREPRISE

L'Agence Roule ma Poule (désignée ROULE MA POULE ci-après), est une société à responsabilité limitée unipersonnelle en activité depuis le 15 mars 2016.

Siège social : 20 chemin du Clos Paillard – 25000 BESANCON.

Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours auprès d'ATOUT FRANCE sous le numéro IM025200001.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de GENERALI IARD, 2 rue Pillet-Will – 75009 Paris.

Garantie Financière souscrite auprès d'ATRADIUS, 159 rue Anatole France – 92596 LEVALLOIS PERRET Cedex.

ART.2 | PRINCIPES GENERAUX

Afin de garantir l'efficacité du service de transport proposé par ROULE MA POULE sur les itinéraires des Grandes Traversées du Jura (GTJ), de l'Echappée Jurassienne et de l'Eurovélo 6, les conditions spécifiques suivantes sont applicables pour les réservations enregistrées à compter du 01/01/2021.

Couverture des itinéraires :

- Pour les GTJ : de Montbéliard à Culoz
- Pour l'Echappée Jurassienne : de Dole à Saint-Claude
- Pour l'Eurovélo 6 : de Bâle à Nevers

Les services de transport proposés par ROULE MA POULE fonctionnent uniquement sur réservation.

Les demandes de réservations peuvent être effectuées par e-mail, par téléphone ou via le module de réservation en ligne de notre site internet.

La demande de devis ne constitue pas une réservation. La réservation ne sera confirmée qu'après la réception d'un acompte de 30% du montant total de la prestation et l'envoi d'un mail de confirmation de notre équipe.

Les services fournis par ROULE MA POULE sont proposés dans la limite des véhicules de transport et chauffeurs disponibles **au jour du versement de l'acompte.**

ART.3 | DEFINITION & FONCTIONNEMENT DES SERVICES

3.1 | TRANSPORT DE PERSONNES

Le service de navettes (transport de personnes) vous permet :

- de revenir à votre point de départ à la fin de votre séjour
- ou en cas de navette inversée de rejoindre votre point de départ en début de séjour
- d'être transporté au cours de votre séjour le long de l'itinéraire parcouru
- de rejoindre une ville, gare ou toute autre destination communiquée par vos soins au moment de la réservation

Le service de navettes proposé par ROULE MA POULE couvre l'intégralité des tracés indiqués ci-dessus. Les horaires, points de départ et points de dépose sont à la demande du client, selon disponibilités.

L'heure de départ doit impérativement être communiquée au moment de la réservation afin que celle-ci puisse être validée. L'heure de départ pourra ensuite être ajustée au cours du séjour ou le jour même du départ (sous réserve de disponibilité). Si cette solution n'est pas possible, l'heure de référence communiquée au moment de la réservation est maintenue. Aucune réclamation de dédommagement ou de remboursement ne pourra être effectuée par le client. En cas d'annulation, vous référer à la section « conditions d'annulation » pour connaître les modalités pratiques.

Afin de garantir la qualité de notre service nous vous invitons à nous communiquer au moment de la réservation toute information utile concernant le matériel transporté (matériel spécifique, volumineux...) ou la présence d'animaux (nous acceptons le transport de votre animal de compagnie).

3.2 | TRANSPORT DE BAGAGES

Le service de transfert de bagages proposé par ROULE MA POULE vous permet de faire transporter vos bagages d'étape en étape (gîte ou autre lieu convenu au moment de la réservation) au cours de votre séjour, sur l'intégralité des tracés indiqués ci-dessus.

A la réservation, ROULE MA POULE s'engage à transmettre au client un fiche de séjour, récapitulative de l'ensemble des transferts réservés. Il est de la responsabilité du client de vérifier l'exactitude des informations mentionnées sur cette fiche (dates, nombre de bagages, hébergements...). Après vérification, le client doit retourner cette fiche signée avec bon pour accord.

Conditions pratiques du service :

- le poids de chaque bagage est limité 13kg maximum en été / 15kg maximum en hiver – en cas de dépassement du poids maximal autorisé, un supplément sera appliqué
- le bagage peut être soit une valise, soit un sac de sport ou encore un sac à dos, en bon état, fermé et d'un seul volume (pas d'objets « volants »)
- chaque bagage doit être étiqueté au nom figurant sur la réservation
- les hébergements doivent être réservés au même nom que celui figurant sur la réservation des bagages

Etiquettes de voyage :

Pour chaque bagage réservé, une étiquette vous sera remise par notre équipe en début de séjour (en mains propres ou étiquette disponible sur le lieu de votre premier hébergement). Tout bagage non identifié ne sera pas pris en charge et le client demeurera responsable de son bagage.

Horaires de prise en charge & de dépose des bagages :

Il revient au client d'informer les responsables du lieu d'enlèvement ou de dépose de ses bagages que ceux-ci seront pris en charge ou déposés par ROULE MA POULE.

Les bagages à transporter doivent être disponibles à partir de 9h00 sur le lieu de votre hébergement (bagagerie ou endroit accessible par notre équipe même en cas d'absence de la réception). Les déposes de bagages à l'étape suivante sont réalisées avant 15h30. Selon les plannings, ROULE MA POULE se réserve le droit d'avancer l'heure de récupération des bagages à partir de 8h30, en informant le client la veille au plus tard.

ART.4 | TARIFS DES SERVICES

Les tarifs communiqués s'entendent TTC.

Le prix total de la prestation est indiqué dans le récapitulatif de la réservation. Ce prix est définitif sauf modification d'éléments du fait du client entre la date de réservation et le début de la prestation ou pendant la prestation (nombre de bagages, personnes, itinéraire...). En cas de modification, une actualisation du prix de la prestation sera opérée.

Attention : les tarifs figurant sur les grilles tarifaires, sont des tarifs indicatifs et n'ont aucune valeur contractuelle.

4.1 | TARIFS TRANSPORT DE PERSONNES

De 1 à 3 personnes, la tarification au forfait est appliquée. Le forfait tarifaire est défini au moment du devis / de la réservation, en fonction notamment de l'itinéraire et de la distance du trajet.

A partir de 4 personnes, la tarification à la place est appliquée. Le tarif s'entend alors par personne, qu'il s'agisse d'un groupe constitué ou de réservations couplées.

4.2 | TARIFS TRANSPORT DE BAGAGES

La tarification à l'unité est appliquée à partir de 2 bagages. Le tarif s'entend par bagage et par étape. Le tarif est défini notamment selon le barème des étapes réservées.

ART.5 | RESPONSABILITES TRANSPORT DE BAGAGES

ROULE MA POULE est responsable de vos bagages sur la durée du transport. En dehors des temps de transfert, le client est responsable de ses bagages, notamment en cas de vol ou dégradation sur les lieux d'étapes, de prise en charge et de dépôt.

Les bagages transportés ne doivent pas contenir de matière dangereuse, de produit illicite (drogue, y compris cannabis), d'objet de valeur, ou de tout autre produit ou matériel interdit par le code pénal français.

En cas de bagage contenant du matériel médical, des objets de valeur ou particulièrement fragiles, nous vous invitons à informer notre équipe avant le début de la prestation afin que les meilleures dispositions soient prises lors de vos transferts.

ART.6 | MOYENS DE PAIEMENT

Règlement de l'acompte : l'acompte de 30% demandé au moment de la réservation doit être réglé uniquement par virement en mentionnant la référence de la réservation GTJ+NOM.

Règlement du solde : le solde de la prestation devra être réglé le jour du transport ou au début de la prestation par chèque, carte bancaire, espèces, virement ou chèques vacances.

Seul le tarif figurant sur le devis est de valeur contractuelle. ROULE MA POULE se réserve le droit, notamment selon la saisonnalité de modifier les tarifs figurant sur ses supports de communication. Cela n'entraîne aucune incidence sur les réservations déjà validées.

ART.7 | CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de réservation devra faire l'objet d'une information écrite (courrier ou e-mail) et sera traitée comme suit :

- annulation survenant **au plus tard 96h avant le départ ou début de la prestation** : l'acompte versé n'est pas remboursable mais aucune indemnité supplémentaire ne sera demandée au client.
- annulation survenant **entre 96h et 24h avant le départ ou le début de la prestation** :

indemnité due par le client à ROULE MA POULE à hauteur de 50% du service réservé (prix TTC figurant sur la confirmation de réservation)

- annulation survenant **moins de 24h avant le départ ou le début de la prestation** : indemnité due par le client à ROULE MA POULE à hauteur de 100% du service réservé (prix TTC figurant sur la confirmation de réservation ou devis signé par le client).

En cas d'interruption de la prestation en cours de séjour, le client devra régler le solde correspondant à la prestation fournie jusqu'à la communication de sa décision de mettre un terme au contrat. Si une navette retour avait été réservée en fin de séjour, les conditions ci-dessus s'appliquent en fonction du délai restant avant le jour du transfert.

Le règlement des indemnités en cas d'annulation devra être opéré par le client, par virement dans un délai de 48 heures (ou autre mode de règlement convenu entre les parties. La demande de règlement dû à l'annulation fera l'objet d'une notification écrite par ROULE MA POULE.

ART.8 | FORCE MAJEURE

ROULE MA POULE ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli à ses obligations, pour tout retard ou inexécution du service lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français.

En complément et au sens du présent contrat, l'empêchement du Prestataire pour cause d'intempéries, grèves, travaux de voirie, densité de circulation et accidents routiers, et tous événements échappant raisonnablement au contrôle de ROULE MA POULE, seront notamment considérés comme cas de force majeure. En cas de force majeure, ROULE MA POULE s'engage, dans la mesure du possible, à trouver la solution adaptée permettant d'assurer la prestation figurant au contrat, dans l'intérêt du client.

ART.9 | LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Besançon.